

ENVIRONNEMENT : Euro Channel Logistics mise sur l'électrique

Imaginez... Dieppe sans véhicules polluants ! Alors que de plus en plus d'agglomérations leur restreignent l'accès des centres villes, Bruno Beliard, dirigeant du transporteur routier Euro Channel Logistics, anticipe les nouvelles réglementations en développant un parc de véhicules électriques. A terme c'est tout le marché de la livraison en ville qui pourrait devenir un eco-service.



Vosinfos / Quelle est aujourd'hui l'offre que propose votre entreprise ?

Bruno Beliard / «J'ai créé l'entreprise il y a douze ans. J'ai aujourd'hui quatre activités. Tout d'abord, nous sommes spécialisés dans le transport de marchandise vers l'Angleterre. Je suis le dernier spécialiste dieppois à pratiquer cette activité. Le flux transmanche représente 60 % de mon chiffre d'affaires. Mais nous proposons également des solutions de transport sur toute l'Europe. La logistique, la gestion de stock est la seconde activité de mon entreprise. Nous préparons les commandes en flux tendus sur des chaînes de production locale. Enfin, en septembre dernier, j'ai lancé une nouvelle activité, un nouveau service à Dieppe : la livraison urbaine en véhicules électriques.»

Vosinfos / En quoi consiste exactement ce nouveau service ?

B.B. / «Je propose aux commerçants d'être livrés et de proposer la livraison à domicile écologique. Nous livrons en centre-ville, à Dieppe et dans sa proche agglomération. Pour le moment je ne vais pas à Offranville dans la mesure où nous n'avons pas l'autonomie nécessaire. Les véhicules que nous possédons, sont de petites unités qui affichent une centaine de kilomètres d'autonomie à la journée.»

Vosinfos / De quel équipement disposez-vous ?

B.B. / «Je dispose déjà de deux véhicules électriques. L'un d'eux est un quatre places destiné au transport à la personne. C'est un nouveau service que je souhaite développer. Nous le louons à la journée. Il est très pratique pour circuler à l'occasion de manifestations culturelles. Un troisième véhicule, tout neuf, est arrivé la semaine passée. Il s'agit d'un véhicule réfrigéré. Il nous permet de prendre en charge la livraison des produits frais et congelés.»

Vosinfos / Pourquoi avez-vous fait ce choix ?

B.B. / «J'anticipe les réglementations qui s'appliqueront inévitablement dans le centre de Dieppe. La tendance est à l'interdiction des véhicules polluants dans les centres villes. Ce changement n'est qu'une question de temps. J'ai voulu me positionner en

amont, investir dans un secteur qui sera à l'avenir porteur, parce que les commerces auront toujours besoin d'être approvisionnés.»

Vosinfos / A-t-on le retour des expériences menées par les collectivités dans ce domaine ?

B.B. / «En France nous accusons un certain retard dans ce domaine. Dans les grandes villes, du nord de l'Europe, cela se fait déjà, le Danemark et l'Allemagne sont à la pointe.

En France la ville pionnière, c'est La Rochelle. Il y a bientôt vingt ans, que la municipalité a commencé des expériences dans le domaine du transport de marchandise par des véhicules électriques. Cela fonctionne parfaitement. Une délégation du service public a été mise en place et aujourd'hui la plate-forme Elcidis en, périphérie de la ville, reçoit l'ensemble des flux de transport de marchandise. Le dernier kilomètre est livré des entrepôts vers le centre-ville en véhicule électrique.

Ce projet permet de réduire la pollution engendrée par le trafic de marchandise, et diminue le risque d'embouteillage. La même politique est appliquée à Monaco, pour des raisons d'espace. A Dieppe cela viendra indubitablement.»

F.L.

Rue Jean Rédélé - Parc Euro Channel
76370 Martin Eglise
Tél. : 02.35.40.00.41